

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **89 (1953)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

796
MONTREUX, 21 mars 1953

LXXXIX^e année — N° 11

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



CARAN D'ACHE
Neocolor
N° 7000

Couleurs merveilleuses

... permettant de réaliser
des effets semblables à ceux
de la peinture à l'huile !

**SUR LES TRACES DES GRANDS MAÎTRES
DE LA RENAISSANCE**

ET DE ST-FRANÇOIS D'ASSISE

FLORENCE - SIENNE - ORVIETO - PÉROUSE - ASSISE
RÉPUBLIQUE DE ST-MARIN

Voyage d'Etude sous la Direction de M. Chantrens, du 4 au 11 avril 1953

Pour tous renseignements, s'adresser à
l'Agence de voyages **LAVANCHY & Cie S.A.** à Lausanne Tél. : 26 32 32

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : Nouvelle pléiade — F.I.A.I. — Bureau exécutif. — Vaud : A la veille des examens. — Nouvelle loi sur les retraites. — Les boîtes à sous. — Reprise de l'assemblée des délégués. — Nécrologie : † A. Musy. — Genève : U.I.G.M. : Ils mériteraient une sérieuse correction. — U.I.G.D. : Assemblée administrative annuelle. — U.A.E.E. : Assemblée administrative annuelle — Communiqué. — Transmission de pouvoirs. — A l'écoute. — Neuchâtel : Convocation — Comités de sections. — Course de vacances. — Compte rendu financier pour 1952. — Jura bernois : Extraits des délibérations du C.C. — Communiqué : De la lecture bienvenue. — Heureux qui, comme Ulysse. — Un concours intéressant pour nos jeunes collègues.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Louis Meylan : L'enfant et l'histoire. — Pour les petits.

Partie corporative

NOUVELLE PLEIADE

Cette année, les sections cantonales n'ont pas suivi la règle sportive : **Never change a winning team** et elles ont bouleversé à un tel point la liste des correspondants que seul notre collègue Guyot continuera avec sa conscience et sa précision habituelle à renseigner nos lecteurs sur les événements du pays de Neuchâtel. Tous les autres correspondants ont changé !

Empressons-nous d'adresser, au nom de la rédaction du Bulletin, du comité S.P.R. et de tous nos membres, de chaleureux remerciements à tous ces démissionnaires qui, au cours de la dernière année, ont apporté des idées, des suggestions, des informations qui ont fait l'intérêt de notre journal : M. Clavel que les inexorables statuts de la S.P.V. ont éloigné du comité ; Ad. Lagier, dont la plume alerte a, pendant de nombreuses années, traduit les travaux et les agitations genevois ; Mlle T. Schnyder a confirmé la tradition qui veut que le chemin de la présidence passe par le Bulletin, Mlle Wuischpard de l'U.I.G. Dames, et enfin H. Reber qui, depuis des années, avec une assiduité sans défaillance, nous a donné des chroniques complètes et agréables de la vie corporative jurassienne. Tous ont droit à notre gratitude.

Et maintenant, saluons les étoiles nouvelles qui viennent reformer la pléiade des rédacteurs : E. Barraud (Vevey), pour la S.P.V., E. Pierre-humbert, pour l'U.I.G.M., Mlle M. Th. Baudet, pour l'U.I.G.D., Mlle Roth, pour l'U.A.E.E. et P. Terrier, pour la S.P.J. A toutes ces forces jeunes, nous souhaitons une très cordiale bienvenue sous la couverture jaune de l'Educateur, et nous espérons qu'ils trouveront autant de satisfaction à accomplir leur tâche que nous aurons de plaisir à les lire.

G. W.

F. I. A. I. — BUREAU EXÉCUTIF

Le Bureau exécutif de la F.I.A.I. a tenu les 14 et 15 mars, à Lausanne, une session ordinaire qui s'est déroulée dans un esprit de compréhension et d'amitié où revivaient les anciennes traditions de la Fédération.

Le travail, très bien préparé par R. Michel, secrétaire général, a été mené à chef au cours de trois séances fort assidûment suivies, et Mlle Cavalier, la souriante présidente, n'a pas eu à tancer d'orateurs imprudents.

Le principal objet à l'ordre du jour était la revision des statuts ou plutôt leur adaptation aux conditions nouvelles créées par notre adhésion à la Confédération mondiale.

Ensuite, il s'agissait de préparer le congrès de juillet 1953 à Oxford qui aura pour principal thème d'étude : La part prise par les instituteurs à la co-gestion de l'école, sujet qui s'apparente étroitement à celui que la S.P.R. traitera au congrès de Neuchâtel, en 1954. 10 rapports nationaux sont déjà arrivés (dont les deux rapports suisses) ; 10 autres sont attendus.

Enfin, la F.I.A.I. a demandé aux associations de faire un geste en faveur des écoles et des instituteurs hollandais sinistrés. La Norvège a offert déjà 5000 couronnes. L'Allemagne 10 000 marks, la France pense arriver à 10 000 000 fr. fr., alors que la N.U.T. anglaise a adressé 1000 livres aux sinistrés anglais plus 25 livres à tout instituteur victime des inondations. Il y a là un beau mouvement de solidarité dont nous aurons l'occasion de reparler.

Tous nos hôtes étrangers ont été enchantés de leur séjour en Suisse et ont été très touchés par les attentions dont ils ont été l'objet de la part de la Municipalité de Lausanne, de la Société Pédagogique Vaudoise, du Schweizerischer Lehrerverein et de la S.P.R. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de ces deux journées.

G. W.

VAUD

S. P. V.

A LA VEILLE DES EXAMENS

Il est bon de « reposer » de temps à autre les problèmes résolus dans le passé. N'est-ce pas ce que l'on fait ces temps-ci à propos du Plan d'études et de la loi vaudoise sur l'enseignement primaire.

Avec l'assentiment du Département de l'Instruction Publique et des Cultes, il y a bien des années que nombre de communes vaudoises ont renoncé aux examens oraux (sauf pour les élèves achevant leur scolarité). Personne ne s'en plaint, et pourtant il est toujours difficile de modifier un ordre établi. Dans ce domaine, nos autorités scolaires ont donc fait preuve de courage et de « modernisme ». Dans la plupart des villes, les examens annuels sont réduits à trois épreuves écrites : calcul, dictée, composition. L'expérience étant concluante on pourrait en tous cas renoncer partout aux épreuves orales.

Peut-on raisonnablement aller plus loin et demander la suppression complète des examens ? Je suis persuadé que cela est désirable et logique, en tous cas en ce qui concerne les classes **primaires**. Plusieurs cantons suisses ont depuis longtemps renoncé à ces épreuves annuelles, inutiles, créant dans les classes (et parfois aussi parmi le corps enseignant !) un esprit regrettable, occasionnant enfin un travail « administratif » fastidieux et improductif. (Si nous étions restés sujets de Berne — ce qu'à Dieu ne plaise ! — nous n'aurions plus d'examens depuis de longues années.) S'il est utile, voire nécessaire, que des examens soient maintenus dans l'enseignement secondaire, peut-être même dans les classes primaires supérieures et dans certaines classes primaires avancées (dites classes « A ») préparatoires au collège ou à la primaire supérieure, par contre, dans toutes les classes primaires moyennes ou faibles, ils sont profondément inutiles. Les élèves de ces dernières (et leurs maîtres aussi) savent d'avance que les résultats ne seront un encouragement pour personne ! Le maître **seul** connaît bien ses élèves, est à même de tenir compte à la fois de leurs capacités et de l'effort qu'ils fournissent.

On me dira que les examens ne comptent que pour fort peu lors de la promotion annuelle, quelques branches seulement étant examinées et les notes des deux « bulletins » comptant pour 2/3. Raison de plus pour les supprimer, car je ne ferai à personne l'injure de penser que ce sont les maîtres qu'il s'agit de contrôler (n'avons-nous pas pour cela des spécialistes : nos inspecteurs d'arrondissements ?) pas plus que je ne veux croire à des comparaisons entre les « moyennes » des différentes classes, voire des arrondissements.

Je sais bien que, avec ma proposition, je vais « heurter », indisposer même, quelques membres des commissions scolaires (rurales surtout) pour lesquels la « visite » annuelle est une tradition sacrée... ainsi que le repas auquel — souvent — on invite le régent. Rien n'empêcherait cependant messieurs les membres de la Commission scolaire, voire de la Municipalité, de « visiter » la classe en fin d'année scolaire. Peut-être même, tel collègue serait-il heureux d'accueillir un peu plus souvent l'un d'entre eux dans sa classe. Il y verrait une marque d'intérêt qui fait parfois défaut. En ce qui me concerne, pour la 15^e fois consécutive, j'inscrirai (probablement) : « Néant » dans la rubrique des « tableaux d'examens » intitulée « membres de la Commission scolaire présents aux examens » !

Encore deux mots au sujet de ces « tableaux ». Un de mes prédécesseurs les a condamnés il y a bien quelques années (sans sursis !). Je n'insisterai donc pas trop. Seulement, il est nécessaire de dire que le travail purement « administratif » qu'impose le relevé des notes et des moyennes est sans rapport avec le bien qu'en retire l'école. Je fais — pour ma part — chaque printemps l'inscription des notes en **cinq exemplaires** : 1 dans le registre de classe, 2 et 3 dans les deux tableaux d'examens, 4 dans les livrets scolaires des élèves, 5 dans une liste dite « par ordre de mérite » (la plus utile d'ailleurs puisque c'est d'après elle que seront formées les nouvelles classes). Ce qu'il faut supprimer, ce sont

les tableaux d'examens. Rien ne les rend absolument nécessaires. Ces « procès-verbaux » (comme on les a appelés) font double emploi avec le registre de classe qui doit obligatoirement être conservé. Il en résulterait une économie appréciable qui serait encore plus substantielle si les examens étaient supprimés dans les classes primaires.

Je sais que — en pays vaudois — il ne faut rien brusquer, aussi, je pose naïvement cette question : « En attendant la suppression complète, ne pourrait-on rendre ces épreuves écrites facultatives ? ». Les autorités communales décideraient. Quelques communes donneraient le bon exemple... qui gagnerait ensuite de proche en proche.

Ce serait là un premier pas... et, comme il n'y a que le premier pas qui coûte...
E. B.

NOUVELLE LOI SUR LES RETRAITES

Pour les séances d'orientation auxquelles nous sommes conviés, M. Décorvet, chef de l'Office du personnel, avait requis l'aide des présidents de sections S.P.V. Nous les remercions de bien vouloir se charger de ce travail d'organisation. M. Décorvet nous informe que c'est à la suite d'un malentendu — dont il s'excuse — que quelques présidents de sections n'ont pas reçu les enveloppes « officielles » pour l'expédition du matériel concernant la Caisse de pensions. Cela n'arrivera plus. Les présidents qui auraient des frais à se faire rembourser voudront bien envoyer leur note à l'Office du personnel. Ce montant leur sera payé par la caisse de pensions.
E. B.

LES « BOITES A SOUS »

Pour donner suite à la motion Louis Pilet, Lausanne, présentée à l'assemblée générale de la S.P.V. (voir « Bulletin » du 21 fév., p. 148), le Comité central était intervenu auprès de l'autorité cantonale. M. le chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes nous informe que le Conseil d'Etat a — comme première mesure — fortement augmenté les taxes sur les jeux automatiques. Par ailleurs, il a recommandé aux municipalités d'interdire l'accès ou l'usage de ces jeux aux jeunes gens de moins de 18 ans (ce qui a été fait à Lausanne). C'est tout ce qu'il peut faire pour l'instant dans l'état actuel de la législation fédérale.
E. B.

REPRISE DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

(25 janvier 1953)

Collectivité S.P.V. Secours mutuels. (Petit, rapporteur). L'effectif augmente de façon réjouissante, plus de 400 membres actuellement. Les relations avec les médecins se sont normalisées et la convention a été reconduite pour 6 mois. En cas d'hospitalisation en clinique, il existe une formule permettant de toucher une indemnité journalière, immédiate ou à 6 mois. Les primes sont modestes. L'indemnité va jusqu'à 20 francs. — **Rapport admis.**

Collectivité accidents S.P.V. (Mutuelle) (**Jaquier**, Nyon, rapporteur). — **Rapport admis** sans discussion.

Commission des indemnités de résidence. (**Monnet**, Montreux, rapporteur). Monnet remercie ceux qui lui ont répondu, reconnaît que l'on ne peut guère toucher au « statut » et demande que l'effort soit reporté sur la nouvelle loi sur l'ens. primaire.

Petit et Gfeller parlent des expériences lausannoises. **Barraud** montre les difficultés et l'incompréhension auxquelles on se heurte dans les villes vaudoises autres que Lausanne. **Kohler** (Echendens) pense qu'il sera difficile d'introduire un article sur cette question dans la nouvelle loi. **Jeanprêtre**, président S.P.V. (et la majorité des délégués avec lui) reste persuadé que la seule action possible est sur le plan local. — **Rapport admis.**

Rapport des délégués à la Caisse de retraite. (**Mivelaz**, Echallens, rapporteur). Mivelaz renseigne les délégués sur plusieurs aspects techniques de la question. (Des séances d'orientation ayant lieu à ce sujet dans tout le canton, le chroniqueur se dispense d'entrer ici dans les détails du problème.) — **Le rapport est admis.**

Commission du Plan d'Etudes. (**Genton**, Montreux, rapporteur, rempl. **M. Clavel**, accidenté). Le rapporteur pense qu'il ne serait pas opportun d'ouvrir un débat, un rapport ayant été adressé au Département le 13 décembre 1952. **Jeanprêtre** félicite Genton de la part du Département et au nom du Comité central. — **Le rapport est admis.**

Travaux de la commission préparatoire de la loi sur l'enseignement primaire. Nos représentants : Mlle **Schalk** (Lausanne), **Gudit** et **Kohler** y font du bon travail. Ce dernier oriente les délégués quant aux questions en suspens et qui nous tiennent à cœur.

Le président constate qu'une 3e séance des délégués sera nécessaire pour épuiser l'ordre du jour.

Il propose la nomination de **M. G. Chevallaz**, directeur de l'Ecole Normale, comme membre d'honneur de la S.P.V. Cette proposition — qui sera faite à l'assemblée générale — est admise à l'unanimité et aux applaudissements des délégués.

Membres honoraires. La liste suivante peut être inexacte ou incomplète, toutes les sections n'ayant pas vérifié le rôle de leurs membres. Les intéressés voudront bien informer le C.C. des erreurs qu'ils auraient relevées.

District d'Aigle :

André Alfred, Aigle
Bolomey Adrien, Yverne
Emery Suzanne, Aigle
Martin Jules, Aigle
Rouge François, St. Triphon

District d'Aubonne :

Leresche-Anken Cécile, Aubonne

District de Moudon :

Vuagniaux Charles, Moudon

District de Nyon :

Gaud-Chave Berthe, Mies
Bouffard Marianne, Coppet

District de Payerne :

Thévoz-Rétornaz Yv., Missy

District d'Echallens :

Dupuis Edouard, Oulens

District de Lausanne :

Curchod-Amiguet C., Lausanne

Rochat Paul-Eug., Vennes

Urech Mathilde, Lausanne

Zimmermann William, Lausanne

District de Morges :

Girod William, Morges

Magnenat Marcel, Bussigny

Vallon Ernest, Tolochenaz

District du Pays d'Enhaut :

Henchoz-Cottier M., Château-d'Œx

District de Rolle :

Chenuz Albert, Perroy

District de Vevey :

Bérard Maurice, Vevey

Fritsché René, Vevey

District d'Yverdon :

Magnenat René, Cronay

Séance levée à 11 h. 15... et reprise le 31 janvier 1953, à 14 h. 30.

Notre collègue **Kohler** voudrait connaître l'opinion du corps enseignant au sujet de la manière de payer le traitement. Il propose :

- a) dans les villes, le paiement par la Commune,
- b) dans les petites localités, le paiement par l'Etat.

Après une longue discussion, la proposition suivante est votée à la presque unanimité :

Paiement par l'Etat, les avantages communaux (indemnités de résidence) étant réservés.

Augmentations par années de service. Le projet de loi primaire maintient le système actuel. Nos délégués demandent des versements mensuels. Mivelaz estime que ce point est le corollaire du précédent, si le paiement par l'Etat est acquis, il est logique qu'il nous verse tout le traitement mensuellement. Appuyent le principe du paiement mensuel des augmentations : **Auberson, Pasche, Pittet et Crousaz.**

Kohler défendra ce point de vue à la Commission.

Les questions suivantes retiennent encore l'attention des délégués : **sanctions, nomination provisoire, autorité de nomination, cours post-scolaires, droit aux vacances, classes O.P. et classes de développement.**

La discussion de ces différents points n'est point assez avancée au sein de la Commission préparatoire pour qu'il soit opportun d'en parler ici.

Communications présidentielles :

1. La Commission du matériel (motion Barbay) est au travail. Certaines réponses sont fort intéressantes.
2. La formule de demande de prêts sans garanties (B.C.V.) est prête. Elle doit être signée de 2 au moins des autorités suivantes : a) le comité de l'association ; b) le chef de service ; c) l'Office du personnel.

5. Rapport pour le Congrès 1954. Faut-il poser la question aux sections ? Oui, répondent les délégués. Tous les renseignements obtenus seront envoyés au rapporteur général.

Propositions individuelles. — **Marguerat** demande que le « Bulletin » serve de plus en plus à renseigner les collègues sur l'activité du C. C.

Crousaz, Meister, Badoux parlent tour à tour de la question des transferts. La question de l'établissement de fichiers sera étudiée par le C. C.

Séance levée à 16 h. 15.

Pour « extrait » conforme au procès-verbal, E. B.

NECROLOGIE

Alestin Musy. Mercredi 11 mars ont été rendus les derniers devoirs à notre collègue retraité A. Musy. Tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher déploreront ce départ survenu après une longue et pénible maladie.

Après l'obtention de son brevet en 1906 et quelques remplacements dans le canton, A. Musy fut nommé à la Forclaz qu'il quitta en 1913 pour prendre la classe des Monts-de-Corsier. En 1936, il est appelé à la tête de la deuxième classe de Corsier et en 1944 il fait valoir ses droits à la retraite. Plusieurs remplacements qu'il effectue encore depuis ce moment lui permettent de rester en contact avec cette école qu'il a aimée et servie avec fidélité.

Partout où il a passé, A. Musy sut s'attirer la sympathie générale par son abord affable, sa courtoisie, son caractère doux et pondéré. De bon conseil, dévoué, il sut créer ce courant qui engendre la sympathie et la reconnaissance. Celle-ci lui est particulièrement acquise de la part des nombreux élèves qu'il a formés et des collègues qui ont eu le privilège de l'approcher et de bénéficier de sa riche expérience. Et c'est un souvenir ému que nous garderons de cet homme bon qui sut avec sincérité et modestie consacrer toute sa vie à la cause de l'école.

R. Bt.

GENÈVE

U.I.G. MESSIEURS

ILS MÉRITERAIENT UNE SÉRIEUSE CORRECTION !...

C'est la réflexion qu'ont dû faire bien des membres du corps enseignant genevois en parlant... des récents travaux d'épreuves ordonnés, sauf erreur, par MM. les inspecteurs.

Une correction sérieuse n'était en effet guère possible. Les questions posées manquaient de précision et permettaient trop de variété dans les réponses. Dès lors, comment apprécier ? S'en tenir aux solutions proposées — quand il y en avait — par MM. les inspecteurs eût été injuste dans bien des cas. Les correcteurs ont donc été plus ou moins larges ; ils ont inévitablement apprécié différemment. Cela n'est pas souhaitable dans une épreuve où l'on prétend classer les enfants et juger d'après l'ensemble.

Les membres du corps enseignant s'étonnent souvent avec raison lorsqu'ils considèrent les questions posées à leurs élèves. Celles-ci sont tantôt d'une facilité étonnante, tantôt d'une difficulté qui force l'adulte à réfléchir sérieusement.

Pourquoi ne choisirait-on pas une ou deux classes pour **essayer** ces épreuves ? Il serait alors possible d'éliminer les questions trop difficiles ou trop faciles, de résoudre les problèmes de correction. Informer à l'avance certains maîtres et certains élèves comporte un risque facile à comprendre. Avec quelques précautions, de **l'honnêteté** et de la **confiance**, il pourrait être considérablement diminué. Les instituteurs et les institutrices de ces classes « d'essai » auraient également l'occasion de donner leur opinion et de présenter leurs remarques et leurs suggestions.

Ces épreuves qui marquent invariablement la fin d'un trimestre, sont destinées à contrôler le rendement de l'enseignement, c'est-à-dire le travail des élèves et des maîtres. Les membres du corps enseignant le comprennent fort bien, mais ils souhaitent pouvoir participer à l'élaboration de ces travaux. L'expérience de ceux qui sont chaque jour en contact avec les enfants n'est pas négligeable.

E. Pierrehumbert.

U. I. G. — DAMES

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE

La séance a lieu dans une salle de l'Hôtel du Rhône. Sur les 228 membres que compte notre Association, 105 seulement sont présents.

Participent à la séance comme délégués : Mlle Cornioley (S.P.V.), Mlle J. Leclerc (U.A.E.E.), M. Delay (S.P.R.), M. Baillet (Syndicat du Département de l'Ain) et M. Fiorina (U.I.G. - Messieurs). M. Chablot s'est fait excuser.

La séance est présidée par Mlle J. Meyer, vice-présidente.

La présidente, Mlle D. Jeanguenin, donne lecture de son rapport annuel (que l'*Educateur* du 7 mars a reproduit en entier). Ce rapport une fois adopté, la trésorière donne lecture de son procès-verbal et signale la situation réjouissante de notre caisse. Puis, Mme Mertens, en son nom et en celui de Mlle Murset, lit le rapport des vérificatrices des comptes. Elle soulève l'enthousiasme de son auditoire : quoi de plus naturel, son spirituel rapport est rédigé en vers !

Mlle Meyer annonce ensuite que Mlle Jeanguenin n'acceptera pas une réélection à la présidence et qu'elle désire se retirer du Comité. Mlle Foex, au nom du Comité, remercie Mlle Jeanguenin pour le travail consciencieux qu'elle a accompli et pour son dévouement à sa tâche de présidente.

Puis, par acclamation, l'assemblée réélit les membres sortants du Comité, ainsi que deux nouveaux membres qui remplaceront au Comité Mlle Jeanguenin et Mlle Wuischpard : ce sont Mlle T. Baudet et Mlle L. Schwindt.

Les vérificatrices des comptes resteront les mêmes ; quelques modifications auront lieu dans les diverses délégations. Enfin, par un vote unanime, et sur proposition de la trésorière, la cotisation est maintenue à Fr. 23.— pour l'année 1953.

La partie administrative de la séance étant close, nos invités à tour de rôle prennent la parole et disent fort aimablement les liens qui unissent à l'U.I.G. - Dames l'association qu'ils représentent et l'intérêt qu'ils portent à notre groupement.

Un thé fort bien servi termine cette séance, et nous ne pouvons que regretter le départ d'une cinquantaine de collègues qui se retirèrent à la fin de la séance administrative.

L. W.

U. A. E. E.

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE DU 26 FÉVRIER 1953

Les larges baies de la salle de la Bourse découpent en morceaux notre vieille Fusterie. La lumière quasi printanière qui l'éclaire gagne aussi la grande salle et met sur les visages un peu de détente heureuse, presque un petit air de fête. On se retrouve, on échange rapidement quelques phrases avant que Mme Forestier, dynamique et souriante, n'ouvre la séance.

Mme Forestier nous souhaite la bienvenue et salue la présence de Mme Jotterand, des membres honoraires, des délégués genevois et romands répartis cette année entre notre section et nos collègues primaires dames ; elle adresse une pensée de sympathie à toutes celles que la grippe a retenues puis elle passe la parole à Mlle Rodel pour la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée.

Après son adoption, c'est au tour de la présidente, Mlle Hermatschweiler, de lire son rapport. C'est avec clarté, ordre et simplicité une vaste vue d'ensemble sur une année qui veut se dire calme, mais qui recèle pour celle qui la dirigea pas mal de soucis, de déplacements et de travail. Nos problèmes, ceux de la situation de l'Ecole enfantine, restent pendants, c'est-à-dire dans l'attente d'une solution que nous espérons favorable. Et Mlle Hermatschweiler de conclure : « Pour vivre, notre Amicale a besoin du concours de nombreuses bonnes volontés qui acceptent de travailler au bien de la communauté ».

Les applaudissements qui suivirent prouvèrent combien cet exposé avait été apprécié.

Le rapport de la trésorière nous délivre un bulletin de santé satisfaisant de nos finances. Mme Decorvet, vérificatrice, donne décharge à la trésorière ; ces deux rapports sont approuvés.

Mme Forestier exprime notre surprise et notre peine de voir partir notre présidente ; mais la nouvelle tâche qui attend celle-ci, la direction d'une classe au Home des sourds et muets, lui demandera du temps et des forces qu'elle ne pourra plus consacrer à l'Amicale. Son passage à la tête de l'Amicale aura fait mieux connaître ses très réelles qualités dissimulées par une non moins réelle modestie.

Ouvrant le cortège des déléguées, Mme Soguel nous fait part d'un substantiel compte rendu sur les activités de la Conférence de l'Instruction publique. Travail intelligent et complet touchant à tous les sujets traités dans cette assemblée.

Mlle Léger nous renseigne sur l'activité de la C.I.A., et nous signale qu'une de nos collègues avait légué sa maison à cette institution, en notre faveur. Du fait de la présence d'autres groupements, nous avons perdu le bénéfice de ce legs ; aussi Mlle Léger nous conseille-t-elle de faire directement nos dons à l'Amicale.

Mme Decorvet, déléguée au Centre de liaison des associations féminines relate l'épopée de la consultation des femmes ; Mme Blattner confirme, en y apportant d'autres détails, l'importance de cette campagne qui fut le grand événement de l'année féminine.

Le thé qui n'attend que d'être servi amène une pause. Peu après, Mlle Rodel lit le rapport de Mlle Laplanche déléguée au Cartel d'hygiène sociale et morale et Mlle Fillettaz celui de nos parrainages à la Croix-Rouge.

Nous arrivons à l'élection de la présidente. Mlle Schnyder, pressentie, n'était pas membre du comité, mais en a suivi régulièrement les séances en qualité de bulletinière. Sa nomination est acceptée par acclamations.

Mmes Cullaz, Duparc et Grangier, membres démissionnaires, seront remplacées par Mmes Gremaud et Newell. Ces deux dernières sont élues par acclamations.

Bien un peu émue, notre nouvelle présidente se lève et nous dit qu'elle s'efforcera par tous ses moyens de continuer l'œuvre entreprise. Nous sommes déjà pleinement rassurées sur ses possibilités et nous lui accordons la plus entière confiance.

Mmes Decorvet et Dumazer, vérificatrices des comptes, acceptent une réélection.

Mlle Hermatschweiler nous donne connaissance de quelques communications, l'une concernant les cours organisés par la S.T.R.S. et les autres relatives à des questions administratives.

C'est maintenant au tour de nos invités de prendre la parole ; c'est avec plaisir que nous entendons successivement les messages de Mlle Cerf, de la S.P.J., de Mlle Stettler, du Comité central des jardinières d'enfants de Suisse allemande, de M. Zwahlen, de la S.P.N., de Mlle Benoît, de l'U.I.G.D., de M. Nussbaum, de l'U.I.G., et de M. Willemin, rédacteur du Bulletin.

Ajoutons que nos préoccupations électorales avaient quelque peu excité la verve de ces messieurs qui firent assaut d'éloquence autour d'un sujet qui nous était cher ; le ton se teinta d'humour aimable allant jusqu'à l'ironie souriante.

Et sur cette note de joyeuse cordialité se termina la séance.

Il était 17 h. 15.

A. C.

COMMUNIQUÉ

A la suite de l'Assemblée générale administrative du 26 février dernier, le Comité de l'U. A. E. E. a été constitué comme suit :

<i>Présidente :</i>	Mlle F. Schnyder, 36, av. Blanc
<i>Vice-présidente :</i>	Mlle A. Hermatschweiler, 7, r. H.-Mussard
<i>Secrétaire :</i>	Mlle I. Rodel, 4, av. de Warens
<i>Secrétaire :</i>	Mme M. Conne-Mathil, 5, Cour St-Pierre
<i>Trésorière :</i>	Mlle J. Leclerc, ch. du Bi-à-Dance, Carouge
<i>Bulletinière :</i>	Mlle M. Roth, Troinex
	Mme M. Forestier, 11, r. Contamines
	Mme E. Newell, 19, Perron
	Mme C. Gremaud, 9 bd. Pont-d'Arve

Nous remercions Mmes Grangier et Cullaz, ainsi que Mlle Duparc, qui se retirent cette année, de leur longue et fertile activité au sein de notre comité.

TRANSMISSION DE POUVOIRS

L'assemblée générale du 26 février dernier ayant décidé de me confier une tâche nouvelle, je me vois obligée de me démettre — non sans quelque regret — de celle de bulletinière.

F. S. vous fait donc aujourd'hui ses adieux et vous présente votre nouvelle bulletinière **Mlle Mady Roth, Troinex**, qui a bien voulu, à son tour, se charger de la plume de l'Ecole enfantine.

Permettez-moi, à cette occasion, de vous rappeler que s'il entre dans les fonctions de la bulletinière la charge de faire publier les convocations et de rédiger des comptes rendus de séances, il lui incombe également le soin de récolter des articles pour la partie éducative de l'« Educateur ». Cette partie, souvent fort intéressante et utile, ne peut évidemment pas consacrer dans tous les numéros quelques colonnes à l'école enfantine. Toutefois, la rédaction ne demande pas mieux que de faire passer, dans la mesure des possibilités, de la documentation qui nous intéresse plus directement que ce qui y est publié généralement. Mais pour cela, il lui faut de la matière ! Et, malheureusement, nous avons infiniment de peine à en réunir.

Aussi, avant de vous quitter, je réitère l'appel que j'avais lancé dans ces colonnes il y a une année :

Collègues qui possédez des fiches de leçons qui ont particulièrement bien rendu ; qui connaissez des histoires à succès, des jeux sans cesse redemandés ; qui avez fait des travaux manuels simples et jolis ; qui écrivez de petits poèmes ; faites-en profiter les enfants des autres classes ! Pas de fausse modestie ni d'égoïsme : que les idées de chacune servent à toutes, par la voie de notre journal !

Envoyez les manuscrits à Mlle Roth. Elle les groupera et leur fera suivre la voie hiérarchique. Collaborez à l'« Educateur » suivant vos moyens personnels. N'oubliez pas que notre association n'est pas une quelconque société, mais bien une « union amicale » dont la vie et

l'esprit dépendent de l'effort de chacune d'entre nous. Ne faites pas mentir notre nom ; ne vous retirez pas dans votre coquille.

Votre bulletinière compte sur vous, ainsi que votre Comité. Ne les décevez pas.

A l'avance merci pour tous les documents que vous voudrez bien envoyer à Mlle Roth pour nourrir la rubrique « Ecole enfantine » de l'« Educateur ».

F. Schnyder.

A L'ECOUTE

Le vendredi 27 mars, à 18 h. 15, la radio romande émettra une causerie sur l'enseignement du chant, sous le titre : Et chantons en chœur... Cette émission verra une interview de M. Dela, inspecteur de chant, par notre collègue Pierre Beauverd (Coppet). L'enseignement du chant dans les écoles genevoises sera particulièrement évoqué et le chœur des candidats à l'enseignement prêtera son concours.

NEUCHÂTEL

CONVOCATION

**Assemblée des délégués, samedi 28 mars 1953, à 14 h. 30, à Neuchâtel
Auditoire des Terreaux**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Rapports de gestion : a) présidence ; b) caisse ; c) vérification des comptes.
3. Budget 1953 et fixation des cotisations à la Caisse de la S. P. N. et à la Caisse d'Entraide.
4. Rapports de l'Exposition scolaire permanente.
5. Nomination des vérificateurs de comptes et de leurs suppléants.
6. Divers.

N.B. Sont convoqués : le C. C., les présidents de section, les suppléants des représentants au C. C., les délégués des sections à raison d'un représentant par section ; les sections qui comptent plus de 50 membres envoient deux délégués.

Le Comité central.

COMITÉS DE SECTIONS POUR 1953

Boudry : Président : M. Marcel Ruti, Peseux. Membres : Mlles Thérèse Schmid, Colombier ; Ruth Jeanneret, Peseux ; MM. Albert Aellen, Auvernier ; Jules-Henri Perrenoud, Corcelles ; Ernest Bille, délégué au C. C. ; Max-A. Berger, Boudry, chargé d'envoyer la correspondance à l'« Educateur ».

Val-de-Travers : Après avoir eu son siège, selon la coutume du Vallon, durant 3 ans à Couvet, le Comité transmet ses pouvoirs à Fleurier. Mais la nouvelle équipe n'est pas encore constituée. Le représentant au C. C., M. Roger Hügli, se retire aussi par suite de sa nomi-

nation à Colombier, au grand regret de tous ses collègues et à celui du C.C. où il était fort apprécié pour son intelligence et sa modération clairvoyante.

W. G.

COURSE DE VACANCES

La section du Locle organise un voyage de 2 jours en car, pour les 13 et 14 avril prochains, comprenant la visite du barrage de Génissiat et de Lyon (ville et foire). Prix, tous frais compris : 72 fr. Inscriptions auprès de Willy Guyot, Raya 7, Le Locle, **jusqu'au 24 mars**. Tout collègue du canton qui s'intéresserait à cette course sera le bienvenu.

W. G.

COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNÉE 1952

I. Caisse générale

a) Entrées

Cotisations centrales :

398 cotisations à Fr. 28.—	11 144.—	
3 cotisations à Fr. 14.—	42.—	11 186.—

Ristournes :

sur primes ass. R. C.	60.65	
sur primes ass. accidents	100.45	161.10

Intérêts :

Titres	294.—	
Livrets d'épargne	62.20	356.20

Divers :

Rétrocession impôt anticipé 1950—51	252.65	
Cot. extr. en retard	105.50	358.15
Primes R. C.		558.90
Cotisations au « Fonds spécial »		5 456.—

Total des entrées 18 076.35

b) Sorties

Administration		1 800.—
Cotisations romandes		5 602.50
Assemblées		1 413.35
Délégations et réceptions		347.35
Subventions		560.—
Frais généraux		893.40
Assemblée trisannuelle		509.40
Primes R. C.		561.70
Versements au « Fonds spécial »	700.—	
Solde dû au « Fonds spécial »	4 756.—	5 456.—

Total des sorties 17 143.70

Total des entrées	18 076.35
Total des sorties	17 143.70
Augmentation de l'actif	<u>932.65</u>

Bilan au 31 décembre 1952

Titres	14 000.—	Dû au « Fonds spéc. »	4 756.—
Livrets ép.	4 419.75	Actif, p. balance . . .	20 279.92
Chèques post.	6 572.90		
Caisse	43.27		
	<u>25 035.92</u>		<u>25 035.92</u>

II. Caisse d'entraide**a) Entrées**

11 cotisations à Fr. 5.—		55.—
Intérêts :		
Titres	594.90	
Livrets d'épargne	133.90	728.80
Rétrocession impôt anticipé 1950-1951		505.50
Total des entrées		<u>1 289.30</u>

b) Sorties

Indemnités de remplacements		2 175.—
Don à un membre		267 55
Divers		117.15
Total des sorties		<u>2 559.70</u>

Total des sorties	2 559.70
Total des entrées	1 289.30
Diminution de l'actif	<u>1 270.40</u>

Bilan au 31 décembre 1952

Titres	24 000.—
Livrets d'épargne	7 544.07
Cédules de prêts	1 570.—
Caisse	334.95
Actif	<u>33 449.02</u>

III. Fortune de la S. P. N. au 31. 12. 52

Caisse générale	20 279.92
Caisse d'entraide	33 449.02
	<u>53 728.94</u>

Sauf erreur ou omission.

Ernest Bille, caissier S. P. N.

JURA BERNOIS

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ CENTRAL

Correspondant à l'« Educateur ». — Le Comité a fait appel à M. **Pierre Terrier**, instituteur à Montignez, comme correspondant de notre organe corporatif romand. Notre jeune collègue commencera ses fonctions dès le 1er avril prochain. Il compte sur la collaboration de pédagogues dévoués de tout le Jura et sur la bienveillance des lecteurs.

Rapport du prochain Congrès romand. — Le thème fixé a pour titre : « Relations entre les autorités et le corps enseignant ». Les sections ont été invitées à choisir des rapporteurs. Délai pour la présentation des travaux à la S.P.J. : 15 octobre 1953.

Réimpression du rapport Guéniat-Cramatte. — Le remarquable rapport du Congrès de Delémont, « Application des méthodes nouvelles à l'Ecole primaire jurassienne », a joui d'un succès retentissant dans tous les cantons romands et même à l'étranger, si bien que le C.C. a prévu une réimpression de l'ouvrage à un millier d'exemplaires (presque tous placés).

Cotisation supplémentaire au sein des sections. — Les sections seront invitées à percevoir une **cotisation de Fr. 2.— par membre** (prévue par les statuts) pour la couverture des frais d'impression du rapport qui sera reçu gratuitement par chacun des membres de la S.I.B.

Centre d'information. — La fabrication des fichiers va recommencer aussitôt que les travaux d'aménagement des locaux de travaux manuels seront terminés à l'Ecole normale.

N.B. - Le **Centre d'information** devient un **service de la S.P.J.**, dont le siège est à l'E.N. Ses finances sont gérées par le caissier de notre association, M. G. Cramatte, à St-Ursanne.

COMMUNIQUÉ

DE LA LECTURE BIENVENUE

C.-F. Ramuz : La Séparation des races, Fr. 3.35.

René Burnand : Châteaux en Bretagne, Fr. 3.60.

Guy Barthelemy : Chez le Dr Schweitzer, Fr. 3.—.

Ces volumes, dont les deux premiers sortent maintenant de presse et dont le troisième paraîtra d'ici au moins de juillet, nous sont offerts à leur prix de revient. Mieux, nous pouvons les obtenir pour le prix global de 7 francs ; il suffit pour cela de souscrire à un abonnement annuel aux éditions de Plaisir de lire, Clochetons 19, Lausanne. Chèques postaux II. 1761.

Il n'existe, à notre connaissance, aucune société d'édition qui puisse nous proposer de tels avantages. Bien avisés serons-nous de répondre à ces offres.

HEUREUX QUI, COMME ULYSSE...

Tout d'abord, le voyage et le séjour proposés en Yougoslavie pour Pâques 1953 n'aura pas lieu, le nombre des inscriptions étant tout à fait insuffisant. Par contre, le registre reste ouvert jusqu'au 1er juin pour le voyage d'été annoncé dans le Bulletin.

* * *

L'Institut danois pour les échanges culturels avec l'étranger organise par l'intermédiaire du Schweizerischer Lehrerverein, deux groupes de voyage au Danemark, l'un du 18 juillet au 6 août, l'autre du 25 juillet au 13 août. Les participants auront l'occasion de visiter le pays de façon très complète et les projets, basés sur une expérience déjà longue, sont bien étudiés. Ils permettent de satisfaire tous les goûts : visite d'établissements scolaires, musées, paysages, excursions, folklore, géographie, histoire et j'en passe.

Le prix est fixé à 465 francs (de Bâle à Bâle), tout compris.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 mai à l'Institut danois, Kurfirstenstrasse 20, Zurich 2.

UN CONCOURS INTÉRESSANT POUR NOS JEUNES COLLÈGUES

Le Département de l'Information des Nations Unies organise un concours ouvert à tous les membres entre 20 et 35 ans, des organisations non-gouvernementales collaborant avec l'ONU. (Les membres de la S.P.R. répondent à cette définition.)

Les deux sujets au choix sont les suivants :

1. L'assistance technique des Nations Unies et la Paix. Les devoirs des peuples et les responsabilités de la communauté internationale.
2. Le rôle des organisations non-gouvernementales dans la mise en œuvre des principes des Nations Unies.

10 prix sont prévus : chacun comporte un séjour du 3 septembre au 1er octobre 1953 à New-York (12,5 dollars par jour) et voyage payé.

Les travaux (moins de 2500 mots) doivent me parvenir avant le 1er mai, au plus tard.

G. W.

Développer tout ce qu'il y a de positif dans l'enfant, tel est le but des journaux d'enfants « L'Ecolier Romand » et « Caravelle ».

Les filles autant que les garçons sont ravies de recevoir « L'Ecolier Romand » et « Caravelle ». Elles participent nombreuses aux concours.

Partie pédagogique

L'ENFANT ET L'HISTOIRE

M. René Cousinet, chargé de cours de pédagogie à la Sorbonne et rédacteur de *L'Ecole nouvelle française*, est un iconoclaste. Il faut bien renverser les faux dieux pour dresser à leur place l'image des vrais. L'idole qu'il renverse dans son petit volume : *L'enseignement de l'histoire et l'éducation nouvelle*¹, c'est l'enseignement de l'histoire et surtout la récitation de l'histoire.

« Car, dit-il, les plus belles déclarations du monde ne feront rien à l'affaire. On a beau attendre de l'histoire toutes sortes de bénéfices culturels, proclamer avec Langlois que « le but de l'enseignement est de rendre l'enfant qui le reçoit plus apte à remplir son rôle social, une fois qu'il sera devenu adulte », avec Seignobos que « l'enseignement historique est une partie de la culture générale parce qu'il fait comprendre à l'élève la société où il vivra, et le rendra capable de prendre part à la vie sociale », on sait bien que la grande majorité des élèves, même à l'âge du baccalauréat, à plus forte raison à un âge plus tendre, n'ont pas l'esprit assez mûr pour « comprendre la société où ils vivent », que l'histoire est trop chargée d'événements et de faits pour que l'élève, même s'il en était capable, puisse prendre le temps d'y réfléchir, et qu'il ne s'agit donc toujours pour lui que d'apprendre, de retenir (pendant quelques temps) et de réciter. »

« Les élèves peuvent, dit-il encore, n'avoir pas compris grand chose à la Révolution anglaise, mais il faut qu'ils sachent qu'il y a eu des hommes qui se sont appelés Cromwell et Charles Ier. Il y a là une vieille tradition qui remonte à Plutarque et aux annalistes, qui a été entretenue à l'école par un enseignement traditionnaliste (...) et après l'école par une vie sociale où si souvent les successions de noms propres composent toute la conversation. Il faut manifester un certain intérêt, paraître informé, ou simplement prendre un air entendu quand on prononce devant vous les noms d'Henri IV, de Frédéric II, de Marie-Antoinette, comme on fait aussi bien pour M. X. et Mme Y. Est-ce vraiment là de l'histoire ?

« Bien décousu, mon fils ! » pourrait-on dire à M. Cousinet, si les mots historiques étaient encore de mode. Son collègue, M. L. Febvre, pousse d'ailleurs l'attaque avec non moins de verve, dans une communication à l'A.T.S., section des Sciences humaines, sur *L'Enseignement de l'histoire*, ou dans sa conférence au Congrès des Professeurs d'histoire de juillet 1947 : *Une réforme de l'Enseignement historique : pourquoi ?* « Je demande, dit-il en effet, qu'on ne continue pas à réduire l'histoire aux petites proportions d'une histoire journalistique (...) Une histoire qui continue à enseigner aux enfants, comme s'il n'y avait rien de mieux, de plus important, de plus nourrissant à leur enseigner, ce que le journal (qui ne prétend pas faire de l'histoire), jette chaque matin en pâture à la curiosité désabusée. La nouvelle qu'un Tel est

¹ Les Presses d'Ile de France, 1950.

mort, qui fut trois fois ministre. La nouvelle que la princesse X, fille du roi Y, a épousé le prince Z ; que le premier ministre d'Utopie a pris l'avion pour Moscou ou bien pour New-York ; qu'une réunion de cabinet s'est tenue ici ou là ; qu'une usine considérable s'est mise en grève, etc. Or, faites-y attention : Qu'apprenons-nous aux enfants sur la France au temps de François Ier, de Louis XIV ou de Charles X, sinon cela et rien que cela, fondamentalement ?

Je crois entendre jubiler feu mon maître, Henri Roorda (un iconoclaste lui aussi) qui écrivait, en 1918, dans *Le pédagogue n'aime pas les enfants* : « Les écoliers, pour quelques jours du moins, savent qu'il existe un roi Attale et un roi Eumène. Quelles malpropretés ces messieurs ont-ils faites ? On l'ignore sans doute, car le manuel ne nous fait connaître que leur nom. Et, de même, tout ce qu'on sait du général spartiate qui battit Nicias, c'est qu'il était rusé et qu'il s'appelait Gylippe. Enfin, parmi les dieux des anciens Germains, le manuel cite Zin et son copain Donar. Mais si, dans une prochaine édition, l'auteur attribue ces noms à deux généraux japonais, les écoliers n'y perdront absolument rien. »

Alors quoi ? supprimer l'enseignement de l'histoire ? C'est bien ce qu'entend M. Cousinet ; et, à ceux qui protestent au nom de la culture générale ou de la conscience nationale, il répond froidement qu'on peut le supprimer sans changer rien à rien : car, de cet enseignement et de ces récitations, il ne reste exactement rien. « La plupart des gens, écrit-il, ont entendu parler de nos grands personnages historiques, mais de ces grands personnages ils ne savent proprement rien. Je renvoie le lecteur, non seulement à la précieuse enquête de Mauvezin¹, mais à l'expérience que chacun de nous peut faire autour de lui. Celui qui a quitté l'école à douze ou à quatorze ans, ne se rappelle que bien peu de chose de ce qu'il y a appris. L'information extra-scolaire, de laquelle l'école ne veut jamais tenir compte, nous trompe sur ce point. L'homme de la rue, évidemment, sait en gros ce que sont Jeanne d'Arc et quelques-uns de nos rois de France, parce que des articles de journaux, des films, des émissions radiophoniques, des livres, des fêtes populaires viennent, comme on dit, lui rafraîchir la mémoire. Mais demandez-lui ce qu'il sait de Richelieu, de Vauban, du cardinal Fleury, de Guizot ou de Thiers, vous serez édifié. De tant de leçons apprises par cœur, de tant d'heures passées à les apprendre et à les réciter, il ne reste rien. »

* * *

Au lieu qu'il resterait quelque chose, et quelque chose de valable, du *travail historique* que M. Cousinet propose de substituer à l'enseignement et à la récitation de l'histoire. Qu'est-ce que ce travail historique ? Pour le bien comprendre, il sera utile de se rappeler les principes développés dans le très remarquable ouvrage que notre auteur vient de publier dans la collection « Actualités pédagogiques et psychologiques » (Delachaux & Niestlé), sous le titre *L'éducation nouvelle* :

« L'esprit, comme le corps, croît en s'alimentant (d'aliments qui lui plaisent), en soumettant à son action des éléments qui à la fois cèdent

¹ P. Mauvezin : *L'Ecole prépare-t-elle nos enfants à trouver une situation ?* Bordeaux, 1935.

à cette action et l'entretiennent, en explorant le milieu pour les trouver (...) De même que la puériculture a abandonné tout apriorisme pour se préoccuper seulement de connaître tous les besoins du bébé et de lui permettre de les satisfaire, de même l'éducation nouvelle se préoccupe de connaître tous les besoins de l'enfant, puis de l'écolier, et de leur permettre de les satisfaire. Et nous disons bien, malgré les apparences contraires, que la mère permet à l'enfant de satisfaire ses besoins, mais ne les satisfait pas elle-même (...) Ainsi l'éducation nouvelle. Elle n'agit jamais sur l'enfant, mais lui donne ce qui lui permet de satisfaire ses besoins. (...) Le milieu qu'est l'école doit donc comprendre un nombre suffisant d'excitations, d'excitations assez variées, pour que chaque enfant y puisse faire son choix, et renouvelées par les soins de l'éducateur, pour correspondre aux différents stades du développement de l'enfant (pp. 107-116, *passim*).

Il s'agit ainsi de répondre aux intérêts naturels de l'enfant ; et, donc, si l'on veut qu'il fasse de l'histoire, de chercher à quels intérêts positifs elle peut correspondre pour lui. Or ce qui intéresse l'enfant — Jean-Jacques Rousseau l'avait discerné avant les psychologues modernes, réclamant qu'on offre à son activité des choses, encore des choses et toujours des choses ! — ce sont les « choses » ; par quoi il faut entendre des objets propres à satisfaire son besoin d'activité, d'abord en les manipulant, en les modifiant ou en les détruisant, puis, à partir d'un certain âge, en les observant, c'est-à-dire en les décomposant en leurs éléments, en les analysant pour les comprendre : Observer une fleur, c'est la cueillir, la toucher, la manier, compter un à un les sépales, écarter les pétales pour compter les étamines, compter ou arracher même les étamines pour mieux observer le pistil... »

Le travail historique que M. Cousinet propose de substituer à la mémorisation du manuel d'histoire, c'est donc tout simplement l'observation, la comparaison, le groupement de certaines « choses », dans leur ordre de succession historique. Ou, pour le dire dans le langage de l'enfant : l'étude de l'action du temps sur les choses.

Ces choses ne peuvent être, au début, que celles dont justement l'enfant commence à prendre conscience dans son milieu : un outil, un ustensile, un instrument, un meuble, une maison. Les choses qui répondent à un besoin matériel. Et le travail historique consiste à chercher comment, au cours des siècles (l'enfant dira : sous l'action du temps) ces choses se sont transformées pour satisfaire de mieux en mieux aux besoins auxquels elles répondent. A l'observation statique des choses s'ajoutent ainsi une observation qu'on peut appeler dynamique ou génétique. Dans la didactique decrolyenne, l'association dans le temps (et dans l'espace) constitue, semblablement, le second moment de l'activité par laquelle, tout à la fois, l'enfant s'instruit et se forme.

Le travail historique préconisé par Cousinet, c'est ainsi l'observation des choses passées. Exprimé sous cette forme, c'est évidemment contradictoire. Mais ces choses passées sont présentes sous les espèces de restes matériels en place, d'objets conservés dans les musées, de dessins ou autres documents figurés ; ou du moins elles sont mentionnées dans des actes, des textes, qu'on peut mettre entre les mains de l'enfant. C'est

sur ces divers documents que s'exerce son activité (observation, comparaison, classement) ; le rôle du maître étant de les lui fournir sous une forme convenable. Bon nombre de nos instituteurs et de nos maîtres secondaires s'appliquent — je le note en passant — à résoudre ce problème, en publiant des recueils de sources, ou mieux des fiches, groupant les documents figurés et les textes relatifs à une des « choses » à servir de matière au travail historique de l'élève.

L'expérience déjà longue de M. Cousinet établit que les enfants de huit à dix ans s'intéressent normalement aux choses répondant aux besoins les plus « concrets » : se loger, se vêtir, se déplacer dans l'espace ou faire parvenir à des personnes éloignées un message ou un objet. A cet âge, le travail historique portera donc, par exemple, sur la maison : sa construction (cabane, murs d'adobe, construction en pierres de taille ou en béton, chalet, etc.), sa disposition (isolée comme les Höfe germaniques, hameaux, voisinages, villages, grandes cités avec leurs maisons à multiples étages). L'enfant étudiera semblablement les moyens d'éclairage (diurne et nocturne), les moyens de chauffage (hypocauste, foyer, poêles, calorifère, radiateurs) et le mobilier. Puis les moyens de locomotion et de communication (chaise à porteurs, diligence, chemins de fer, bicyclette, automobile, avion, etc.).

* * *

Je ne puis pas, dans cet article, entrer dans plus de détails. On les trouvera dans le très suggestif chapitre V : Une méthode de travail historique. Je me bornerai donc à indiquer sur quelles autres « choses », moins matérielles, portera successivement ce travail d'observation et d'élaboration. On verra ainsi qu'à l'exception des faits proprement politiques (dont l'auteur reconnaît honnêtement qu'ils ne se prêtent guère au travail historique ainsi conçu) la plupart des faits constituant l'histoire de la civilisation peuvent être « manipulés » et ainsi assimilés par cette méthode.

Une « chose » qui intéresse l'enfant, c'est naturellement l'enfant aux temps passés : ses jouets et ses jeux, et cette école qui tient tant de place dans sa propre vie. Il s'intéresse d'abord au local et au mobilier scolaire ; il note par exemple que, dans les cités helléniques et hellénistiques, l'auditoire était annexé au terrain de jeu, au lieu qu'aujourd'hui c'est l'inverse ; que les escoliers de la Faculté des Arts, au moyen âge, s'asseyaient par terre, sur un peu de paille, au pied de la chaire du maître, etc. Plus âgé, il s'intéresse à ce que l'on apprenait, aux méthodes d'enseignement, à la discipline de travail, à l'esprit de la maison. Ce qu'atteste le succès de la série publiée dans la « Bibliothèque d'éducation et de récréation » de J. Hetzel : *La vie de collègue en Angleterre*, *Tito l'écolier florentin*, *L'écolier d'Athènes*, etc. ; ainsi que des séries analogues publiées depuis lors.

Plus âgé encore, il s'intéresse spontanément à ce que M. Cousinet appelle les besoins des individus dans leurs rapports mutuels relativement aux choses : Comment obtenir de la terre des produits qui satisfassent toujours mieux aux besoins de l'homme ? (agriculture). Comment produire des métaux et matériaux, des étoffes, des objets, outils et instruments de plus en plus commodes ? (industrie). Comment se

procurer ceux qu'on ne peut pas produire soi-même ? (commerce). Les principaux faits économiques seront ainsi assimilés ; et, chemin faisant, l'histoire de la découverte de la Terre et des principales inventions : arpentage, écriture, géodésie...

Il en sera de même de certains faits sociaux : l'organisation de la justice (protection de la propriété et de la vie, détermination du coupable, moyens de défense assurés au prévenu, punition des criminels), le développement de l'administration (état-civil, recensement de la population, patentes, contributions et impôts), les institutions de bienfaisance : distributions, hôpitaux, collèges (ces maisons, dont la première fut la Sorbonne, où les escoliers du moyen âge trouvaient le vivre, le couvert et des instruments de travail), les lois sociales (interdisant, par exemple, la poursuite pour dettes, le travail des enfants dans les fabriques, etc.).

Je ne puis songer à répondre aux objections que ces trop sommaires indications n'auront pas manqué de faire surgir dans l'esprit du lecteur. Tout ce que je puis dire, c'est que M. Cousinet me paraît y répondre victorieusement, toujours avec cette parfaite bonne foi (dont j'ai donné un exemple tout à l'heure). Aussi peut-on lui donner raison lorsque, se demandant ce que les élèves gagnent à ce travail historique, il répond modestement :

« Je ne veux pas affirmer que les écoliers que j'ai vus consacrer tant de temps et d'efforts au travail historique, qui ont appris, ou plutôt qui ont connu (car ils ne les ont pas apprises), par la recherche personnelle, l'histoire de l'habitation, des moyens de transport, de la découverte des mondes, se rappellent aujourd'hui tout cela. Mais il n'importe. Ils ont appris à travailler. Ils ont agi. Tout comme un historien, ils ont « usé, selon leurs forces, de l'érudition, de l'analyse et de la critique qui sont les instruments naturels » de l'historien (L. Bouteux). Ils ont appris, par l'exercice, comment on cherche, comment on trouve, comment on observe des documents, comment on les compare, comment on classe ses trouvailles, comment on les assemble en un tout ordonné. Ils ont appris, ce que même beaucoup d'étudiants ne savent pas, à consulter un livre spécial, un dictionnaire, une statistique. Cela ne se perd point. On est cultivé dans la mesure où l'on a appris à voir dans quelles directions une recherche peut s'engager, à découvrir des rapports entre les choses. On est cultivé non quand on sait, mais quand on sait s'informer et utiliser ce qu'on a appris. A cette culture, je crois que le travail historique peut aider. »

M. Cousinet aurait pu ajouter (je crois bien qu'il l'indique en passant) qu'une étude de l'histoire — et de la géographie — conduite dans cet esprit, à partir des « choses » et des besoins de toujours et de partout, est propre à attirer l'attention des écoliers sur ce qui est commun à tous les hommes ; propre donc à promouvoir entre les enfants et les hommes de tous les pays une compréhension intelligente et sympathique ; et à atténuer ainsi peu à peu les tensions qui, à l'intérieur des Etats comme sur le plan international, mettent continuellement en péril cette paix, dans laquelle seule l'homme peut répondre à sa vocation.

Louis Meylan, Professeur à l'Université de Lausanne.

POUR LES PETITS

LE DRAPEAU

Le beau drapeau rouge et blanc
Qui fait clac clac dans le vent
Comme un grand feu bien nourri
C'est celui de mon pays.

Vio Martin.

L'ESCARGOT

Un escargot sur le bord de la fontaine
A pas lents se promène :
Un' deux trois, un' deux trois..
« S'il allait faire une baignade
Murmurent en riant tout bas
Les feuilles des salades ! »

Vio Martin.

LA FEUILLE

Bougeuse et noire d'eau de nuit
La feuille au bout du rameau gris
Est une nageuse qui danse
Dans l'océan bleu du ciel immense.

Vio Martin.

LE PAPILLON

Le papillon joli
Qui vole tout le jour
Sur la prairie
Te dit bonjour
Avec ses ailes fleuries.

Le papillon flétri
Qui se pose le soir
A la croisée
Te dit bonsoir
Avec ses ailes cendrées

Vio Martin.

LES FEUILLES MORTES

De leur aile
Unique et tremblante
Couleur d'or ou d'ambre,
Au plus fort de la tourmente,
Les feuilles de novembre
Montent au ciel ;
Et l'on croit voir
De petits soleils
Courir dans l'air humide et noir.

Vio Martin.

LE MOULIN

*Auprès du vieux moulin
Le meunier s'enfarine ;
Il a moulu le grain
En poudre blanche et fine.
Ah ! qu'il est gai
Le beau meunier !
Moulin tournant
Rend cœur content.*

*Dans le joli moulin
La meunière chantonne
Un vieux et doux refrain
De la lande bretonne.
Ah ! qu'il est gai
Le beau meunier !
Moulin tournant
Rend cœur content.*

*Derrière le moulin
Suzon ne pense guère
Qu'à son ami Colin...
Et rit de père et mère !
Ah ! qu'il est gai,
Le beau meunier !
Moulin tournant
Rend cœur content !*

Marcelle Pellaux-Cousin.

POUSSINS DE PAQUES

*Ils sont éclos au matin rose
Les petits poussins de mon cœur ;
Et sur chacun le soleil pose
Une étoile de frais bonheur.*

*Petites boules parfumées
Comme des mimosas soyeux,
Vous êtes sur l'herbe semées
Si jaunement doux à mes yeux !*

*Vous chantez, la tête levée,
A peine sortis de votre œuf,
Et gardez doucement lovée,
La forme du poussin tout neuf.*

*Pour le temps des Pâques fleuries,
Cachez-vous dans les grands jardins ;
Les petites filles ravies
Vous trouveront par les chemins.*

Marcelle Pellaux-Cousin.

Collège Pierre Vizet

Ch. des Cèdres 3

LAUSANNE

prépare aux

COLLÈGES - GYMNASES - MATURITÉS

Ecole normale

1943: 77 élèves



Paul Cardinaux, dir.

1953: 193 élèves

Tél. 24 15 79

DIPLOME FÉDÉRAL N° 1 DE MAÎTRE DE GYMNASTIQUE ET DE SPORTS

Sous les auspices du Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud, l'Université de Lausanne organise des cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique et de sports.

Début des cours: 22 avril 1953

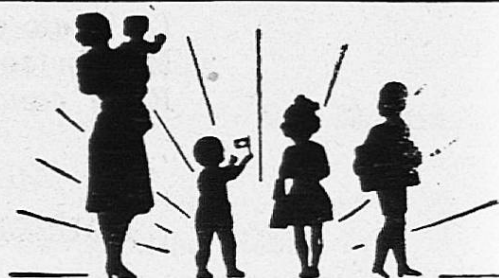
Inscriptions jusqu'au 8 avril 1953

Renseignements au Département de l'Instruction publique et des Cultes, inspectorat de la gymnastique. Téléphone 21 41 01 (interne 328).

**Tricotages
et sous-vêtements de qualité**

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix



**ECOLE
DE L'AURORE**

1 rue de l'Aurore - LAUSANNE - Tél. 23 83 77
prépare éducatrices, institutrices. Culture gén.,
langues. Placement des élèves assuré. ECOLE ENFANTINE

Perspectives touristiques:

L'ILE D'ELBE. Un circuit nouveau dont l'originalité vous surprendra. Création de notre Agence, qui se répétera périodiquement, avec visite de FLORENCE et PISE. En 7 jours, hôtels dernier confort. Prochains départs: 6 avril, 3 et 24 mai, 21 juin et suivants. **Fr. 280. — tout compris.**

Une offre spéciale de PAQUES, 4 jours aux lacs Majeur et d'Orta: **Fr. 100. — tout compris.**

Nos voyages de Pâques à Venise et à Capri sont déjà complets, mais ils sont répétés périodiquement. BALÉARES et ESPAGNE.

«TOURISME POUR TOUS» Lausanne, tél. 22 14 67

CONDITIONS DE FAVEUR AUX MEMBRES DE LA S.P.V.

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

Pour les degrés supérieurs

la plume suisse en or du



stylo

ALPHA

Messieurs les instituteurs, recommandez à
ceux de vos élèves qui veulent se procurer
un stylo la marque **ALPHA** dont
les pointes correspondent à celles des
plumes en acier ALPHA.

Fr. 15.—



Connaissez-vous la **PHOTOCOPIE** ?

Procédé rapide pour la reproduction de textes, dessin au trait, partitions musicales.

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4

PHOTO - PROJECTION - CINÉ

LAUSANNE

**M.
O.
B.**

EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES

Tous les dimanches : par tous les trains
avant 8 h. du matin, : Montreux-Château-d'Oex Fr. 5.20,
Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.80

Tous les jeudis : par le train de 8 h. 44 de
Montreux, Montreux-Château-d'Oex Fr. 6.10, Montreux-
Gstaad/Saanenmöser 7.90.

RENSEIGNEMENTS : GUICHET M. O. B., MONTREUX, TÉLÉPHONE 6.28.54

5 % d'escompte au Corps enseignant

vous offre

Berset

CONFECTION
ET MESURE
DAMES
MESSIEURS
ENFANTS

11, rue Haldimand, Lausanne

3 étages, mais pas de vitrine

La bonne adresse pour votre ameublement neuf

→
**Choix de 200 mobiliers neufs
du simple au luxe**

Occasions provenant des échanges,
à bon compte. Exposition séparée.

Maurice Marschall meubles occasion
Magasin, route de Genève 19



La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.